

PERMANENCES

(sur rendez-vous)

Mardi.....13h00 - 17h00

Mercredi..... 9h00 - 13h00

Jeudi.....13h00 - 17h00

Vendredi.....13h00 - 16h30

ATELIERS D'ÉVEIL

de 9h30 à 11h30

Le Mardi
au Centre de loisirs à CUVERVILLE

Le Jeudi et le Vendredi
au Centre de loisirs à DEMOUILLE

RAM de Cuverville/Démouville • 20 rue du Centre • 14840 DEMOUILLE

Tél : 02.31.34.28.78 • Port : 06.60.05.42.22 • Mail : ram.cuverilledemouville@fede14.admr.org

facebook

Relais assistants maternels de Cuverville/Demouville

Edito



Chers Parents, chers assistants maternels
et chers gardes à domicile,

Si nous ne sommes qu'au printemps, l'été arrive à grand pas ! Avant que les plus grands des petits partent à la découverte de nouveaux horizons lors de la rentrée de septembre, le Relais Assistants Maternels vous a concocté un petit programme pour le mois de mai, de juin et de juillet afin de partager ensemble des activités d'éveil variées et si possible à l'extérieur.

Petit Rappel : Ces temps de partage permettent aux assistants maternels aux gardes à domicile et aux parents qui sont disponibles de vivre un moment convivial avec les enfants, de rencontrer et d'échanger pour enrichir votre quotidien.

Alors à vos agendas ! Et surtout merci de vous inscrire pour toutes ces activités !

Natacha SGARD, animatrice du RAM

Petit rappel : comment participer aux matinées d'éveil ?

En cette période de crise sanitaire, il est nécessaire de s'inscrire aux matinées d'éveil afin de garantir l'accueil tout en respectant les gestes barrières :

- Vous pouvez dès réception du programme, vous inscrire soit par mail, soit par téléphone en précisant le nombre d'enfants présents et d'adultes. Merci de prévenir tout changement tels que : annulation, enfant malade, etc...
- Vous devez obligatoirement **avoir fourni l'autorisation parentale** pour chaque enfant. Vous pouvez faire la demande auprès de l'animatrice.
- Vous devez **respecter le protocole sanitaire mis en place par la fédération ADMR du Calvados**, gestionnaire du RAM. Nous vous rappelons que toute personne adulte ou enfant, ne peuvent participer s'il y a des symptômes tels que : fièvre, toux, etc. Seule la rhinite n'exclue pas la participation aux temps collectifs.
- Le nombre d'adultes **est limité à 5 plus l'animatrice** en intérieur.
- Nous vous rappelons que lorsque vous arrivez, tout le monde doit **se laver les mains**, que tout adulte doit **porter un masque chirurgical (pas de tissu)** et de respecter une distance entre les adultes dans la mesure du possible.
- Enfin, le RAM tient un registre des personnes présentes avec leurs coordonnées.

Les sorties

Le RAM vous propose plusieurs sorties :

- **Au vergers de Roncheville**, en partenariat avec le RAM de Vimont, nous vous proposons une « balade surprise » **le mardi 1er juin, le jeudi 3 juin et le vendredi 4 juin**. RDV pour 9h45.
- **A la ferme de Giberville**, RDV **le mardi 22 juin et le mardi 29 juin** à partir de 9h45.
- **A la plage de Merville/Franceville**, en partenariat Inter-RAM limitrophes, nous vous proposons de nous retrouver pour 9h45 **le jeudi 1er juillet et le vendredi 2 juillet**.
- **A la ferme de OUEZY**, RDV **le lundi 5 juillet** pour 9h45 pour un petit tour en tracteur et visite des animaux de la ferme. Pique-nique possible pour ceux qui le souhaitent.

Nous vous invitons à vous rapprocher de l'animatrice pour connaître les modalités pour chacune de ces sorties. Enfin, prévoir une tenue adaptée !

Programme des matinées d'éveil

MAI 2021

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 4 - 9h30-11h15	Cuverville	Jeu libre
Jeudi 6 - 9h30-11h15	Démouville	Jeu libre
Vendredi 7 - 9h30-11h15	Démouville	Jeu libre
Mardi 11 - 9h30—11h15	Cuverville	Motricité
Jeudi 13	Férié Ascension	Pas de matinée
Vendredi 14 - 9h30—11h15	Démouville	Motricité
ATTENTION: lundi 17 matinée à la place du mardi 18 9h30-11h15	Cuverville	Brico Parents
Jeudi 20 - 9h30-11h15	Démouville	Brico Parents
Vendredi 21- 9h30 -11h15	Démouville	Brico Parents
Semaine du 24 au 28 mai	RAM Fermé	Pas de matinée

JUIN 2021

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 1er - 9h45-11h15	Verger de Roncheville	Balade Surprise
Jeudi 3 - 9h45-11h15	Verger de Roncheville	Balade Surprise
Jeudi 3 - 20h-22h	Salle Jean Jaurès à Colombelles	Soirée sur le Droit du travail
Vendredi 4 - 9h45-11h15	Verger de Roncheville	Balade Surprise
Mardi 8 - 9h30-11h15	Cuverville	Savon/bulles
Jeudi 10 - 9h30-11h15	Démouville	Savon/bulles
Vendredi 11 - 9h30-11h15	Démouville	Savon/bulles
Mardi 15 - 9h30-11h15	Cuverville	Brico Parents
Jeudi 17 - 9h30-11h15	Démouville	Brico Parents
Vendredi 18 - 9h30-11h15	Démouville	Brico Parents
Mardi 22 - 9h45-11h15	Ferme d'Amélie de Giberville	Balade calèche
Jeudi 22 - 9h30-11h15	Démouville	Transvasement
Vendredi 23 - 9h30-11h15	Démouville	Transvasement
Mardi 29 - 9h45-11h15	Ferme d'Amélie de Giberville	Balade calèche

Programme des matinées d'éveil

JUILLET 2021

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Jeudi 1er - 9h30-11h15	Merville/Franceville	Jeux de plage
Vendredi 2 - 9h30-11h15	Merville/Franceville	Jeux de plage
Samedi 3 - 10h-12h	Lieu à définir	Marche Nordique
lundi 5 - 9h45-11h30	Mézidon/Canon Ferme de Ouezy	Balade tracteur et visite des animaux et pique-nique
Mardi 6 - 9h30-11h15	Cuverville	Jeu libre
Jeudi 8 - 9h45-11h15	Passerelle Centre de loisirs de DEMOUILLE	jeux
Vendredi 9- 9h45-11h15	Passerelle Centre de loisirs de CUVERVILLE	jeux

DU 12 JUILLET AU 13 SEPTEMBRE PAS DE MATINÉE D'ÉVEIL

Soirée

Le RAM vous propose une soirée sur le thème du « **DROIT DU TRAVAIL** »

- **RDV le jeudi 3 juin**, en partenariat avec les RAM limitrophes et la DIRECCTE. Mme GOUSSET, juriste, abordera le droit du travail que vous soyez assistants maternels ou bien parents avec quelques petits rappels fondamentaux les obligations de chacun. **Nous vous invitons pour 20h à la salle Jean Jaurès à Colombelles**. Pour toutes questions merci de nous les faire parvenir par mail afin de prévoir des réponses à vos questions!

A vos agendas

LE RAM SERA FERMÉ DU LUNDI 9 AOÛT AU VENDREDI 27 AOÛT

SOIRÉE DE RENTRÉE ASMATS LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021

Vie du relais : Nouveaux horaires de permanences

Voici les nouveaux horaires de permanence à compter du 1^{er} avril 2021

Permanences téléphoniques et sur rendez-vous avec les familles ou les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes à domicile) :

- Mardi : **13h00/17h**
- Mercredi : **9h /13h**
- Jeudi : **13h00/17h00**
- Vendredi : **13h00/16h30**

IMPORTANT : Si vous ne pouvez me contacter sur l'un de ces créneaux horaires, n'hésitez pas à me laisser un message soit sur la messagerie du téléphone, soit via la messagerie de la boîte mail. Je peux vous recevoir hors temps de permanences en soirée ou bien un samedi matin afin de pouvoir répondre à vos besoins.

Vie du Relais : Prêt de matériel et de livres pédagogiques

Nouveauté : Prêt de matériel et de livres pédagogiques

Le Relais Assistants Maternel va mettre en place un système de prêt de matériel et de livres pédagogiques à destination des assistants maternels et des gardes à domicile. Ces prêts ont pour objectifs d'être des outils pédagogiques et de vous accompagner dans l'accueil des tout-petits afin d'offrir des apports pédagogiques complémentaires de ceux de votre domicile et en adéquation avec le développement de l'enfant.

Pourquoi ?

- Enrichir et diversifier vos connaissances et vos pratiques professionnelles.
- Enrichir et diversifier les jeux déjà proposés à votre domicile !
- Disposer de matériel professionnel personnellement !
- Découvrir et tester de nouveaux jeux en vue d'un achat éventuel !



Développement de l'enfant : bouger librement dans ses vêtements !

Liberté de l'enfant : CAP de bouger librement dans mes vêtements !

Bouger librement dans ses vêtements est un besoin naturel du tout-petit. Il ne s'agit pas de culpabiliser les parents « *fashion addict* » qui habillent leurs enfants comme des petits adultes, mais de faire évoluer les représentations collectives et le **marché des vêtements pour enfants qui ne s'adaptent pas à leurs besoins de liberté.**

Des vêtements adaptés !

Les bébés comme les adultes ont des gabarits et des morphologies parfois différents. Au plus les vêtements des tout-petits s'adapteront à leur corps, au plus l'enfant sera libre de ses mouvements. Les indications de tailles sont, selon les coupes, les matières, les marques, comme vous le savez totalement biaisées. L'observation des mouvements de l'enfant sera votre meilleur indicateur pour choisir ses vêtements.

Des vêtements amples et souples !

De 0 à 3 ans, l'enfant découvre toutes les possibilités de son corps par lui-même dans une motricité libre. C'est un travail corporel extrêmement riche tant au niveau du développement des manipulations que de la motricité globale et des déplacements.

Pour le haut du corps, oubliez les superpositions étriquées de vêtements qui restreignent les mouvements des épaules et des bras. Préférez deux superpositions plus souples : maillot de corp ou bodys plus pull ou T-shirt souple.

Pour le bas du corps, sélectionnez des pantalons souples et amples comme les joggings, sarouals (évolutif) leggings, barboteuses, etc. pour faciliter à ce sportif en herbe, qui ne cesse d'attraper, ramper, se retourner, sauter et enjamber..., le passage de la position couchée à debout et les coordinations entre le haut et le bas du corps dans une liberté totale de mouvement du bassin et des jambes.

Des vêtements qui ne craignent rien !

Bouger, découvrir, toucher, mâchonner, c'est un travail qui parfois...rend sale ! L'enfant a besoin de découvrir ses mains en patouillant dans la peinture et la terre, trébucher dans le jardin pour apprendre progressivement à ne pas tomber, sans se soucier de l'état de ses vêtements et bouger librement, comme si ces derniers formaient une seconde peau ! Alors préférez les vêtements robustes et peu précieux, voire de seconde main.

Morganne Le Peintre, psychomotricienne article Assistantes Magazine Maternelles Jan/Fev 2021



Informations Importantes : pour les assistants maternels

CAF : « monenfant.fr » évolue et deviendra obligatoire !

Le site monenfant.fr va évoluer en Juin prochain. Le parcours assistants maternels a été entièrement revu pour plus de simplicité.

Cependant, les assistants maternels visibles sur la version actuelle du site n'ayant pas fait de demande d'habilitation et complété leur profil ne seront pas migrés vers la nouvelle version de Juin et ne paraîtront plus sur le site.

C'est pourquoi, en amont de la campagne de communication nationale, la CAF vous propose un document très synthétique ci-dessous. Merci de me contacter ou bien de contacter dès que possible la CAF : mecaf14.cafcaen@caf.cnafmail.fr afin de paraître sur le site monenfant.fr

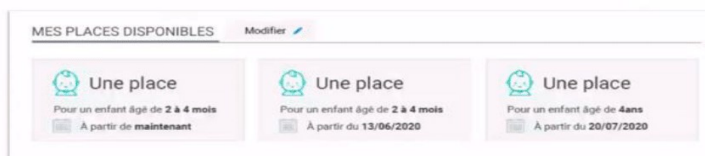
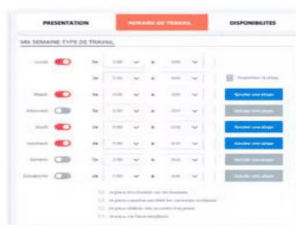


En juin, Le site monenfant.fr évolue !

- Un parcours d'inscription **simplifié et plus rapide** : L'assistant maternel s'inscrit en toute autonomie en indiquant les coordonnées qu'il veut voir apparaître sur le site et en renseignant son agrément.
- Complète **autonomie** des assistants maternels sur leur profil.
- **Valorisation** des places d'accueil disponibles :



Un nouveau système a été élaboré en concertation avec des assistants maternels volontaires. Dans leur profil, les assistants maternels auront la possibilité de remplir un nouveau tableau pour indiquer leurs disponibilités et leurs places disponibles.



Comment profiter de ces nouveautés ?

- Si vous figurez déjà sur monenfant.fr, il vous suffit de faire votre **demande d'habilitation en ligne** et de compléter votre profil **dès maintenant**.
- Si vous avez déjà complété votre profil, **connectez-vous** pour le mettre éventuellement à jour.
- Si vous souhaitez être visible sur le site, retournez le coupon réponse disponible auprès des RAM et faites votre demande d'habilitation pour renseigner votre profil et vos disponibilités dès maintenant ou directement sur le site à partir du mois de Juin.

Points importants et obligatoires pour les assistants maternels

Tableau de présence : PMI

Merci de renvoyer à la PMI, le tableau de présence du Conseil Départemental, dès que vous avez un départ ou une arrivée d'un enfant dans le cadre de votre agrément. Vous pouvez soit vous le procurer à la circonscription de Colombelles ou de Giberville et maintenant à votre RAM.

RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT ET PAJEMPLOI

Sachez que cette autorisation ne vous est pas délivrée à vie. Elle est à renouveler tous les 5 ans ou chaque fois que vous déclarez une modification liée à votre capacité d'accueil (c'est une obligation). En effet, lors d'événements tels que : naissance, déménagement, arrivée d'un animal domestique ... Vous devez modifier votre agrément afin qu'il reste bien en phase avec votre situation et que celle-ci vous permette toujours bien d'accueillir les enfants aux yeux du Conseil Départemental.

Notez que, même après obtention de votre agrément, il est toujours possible que vous receviez la visite "surprise" d'une puéricultrice de la PMI dans une logique de contrôle. Soyez donc bien rigoureuse dans la tenue de votre calendrier d'accueil et n'oubliez pas de faire évoluer votre agrément si nécessaire au fur et à mesure.

Au bout de 5 ans, le Conseil Départemental vous proposera de renouveler votre agrément (4 mois avant expiration). La demande de renouvellement de l'agrément de l'assistante maternelle est à renvoyer au plus tard 3 mois avant expiration de l'agrément actuel. Vous disposez donc d'un mois (entre le 4ème et 3ème mois avant expiration) pour envoyer votre demande de renouvellement accompagnée d'un dossier d'agrément. L'assistante maternelle dont l'agrément arrive à son terme doit transmettre à Pajemploi, la photocopie de son renouvellement en cours de validité accompagné de son numéro salarié à l'adresse suivante : [centre national Pajemploi - réseau URSSAF 43013 Le Puy en Velay](#) ou à [l'adresse mail : pajemploi@urssaf.fr](mailto:pajemploi@urssaf.fr)

DISPONIBILITÉS AUPRÈS DU RAM

Pensez à remettre vos disponibilités et pas seulement une fois par an afin de fournir aux parents une liste d'assistants maternels à jour.

Important !

Je vous remercie vivement de renvoyer tous ces documents dont l'objectif est de faciliter la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire de Cuverville, Démouville et d'actualiser toutes les informations vous concernant notamment vos disponibilités.

Surtout n'hésitez pas lors de changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail, si vous êtes en activité ou non, si vous avez de la place ou si vous acceptez de travailler en horaire décalé ou avec des enfants en situation de handicap et si vous allez partir en retraite, de nous tenir informés !

IMPORTANT : Crise sanitaire et ses effets sur les enfants

Depuis, l'année dernière, nous traversons une période très particulière qui nous touche plus ou moins et non sans conséquence sur notre vie quotidienne que nous soyons Parents, Professionnels de la Petite Enfance, Adolescents ou bien Enfants. Dès le début, le Relais tente de garder le lien et de vous donner des outils pour vous accompagner ou bien de vous aiguiller essentiellement dans les questions liées au contrat, à la déclaration mensuelle... de garder le lien avec les enfants via des vidéos mais aussi d'un point de vue psychologique pour rompre de l'isolement.

Or, à ce jour, nous constatons qu'avec le recul, le métier d'assistant maternel, les parents et les enfants sont impactés et cela crée des instabilités pour chacun d'entre vous. Alors pour continuer à vous accompagner et à ne pas ignorer les effets de cette crise, veuillez trouver ci-dessous quelques recommandations du Ministère des solidarités et de la santé pour

« Repérer les impacts de la crise sanitaire sur la santé des enfants »

Que vous soyez parents ou bien professionnel de la petite enfance, il est primordial d'être attentif au développement de l'enfant. Notamment pour les assistants maternels et les gardes à domicile, soyez vigilants, vous pouvez vous appuyer sur la grille ci-dessous afin de repérer des signes et les parents si vous observez des difficultés particulières de votre enfant n'hésitez pas à en échanger avec votre assistant maternel, garde à domicile ou bien auprès de professionnels de santé.

CRISE SANITAIRE COVID 19 : REPERER SES IMPACTS SUR LA SANTE DES ENFANTS

Dans le contexte de l'épidémie à COVID 19, les alternances de confinement et de déconfinement, et les mesures préventives impactant la vie quotidienne et, notamment, la vie à l'école, sont autant de sources d'inquiétude et d'instabilité pour les parents, les enfants ainsi que pour l'ensemble des acteurs qui interviennent dans leur vie quotidienne.

Le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a ainsi mis en évidence les conséquences de la crise sanitaire sur la santé des enfants : troubles psychologiques et troubles de santé mentale, difficultés d'apprentissage, risques de maltraitance, accidents domestiques, effets de la sédentarité, exposition accrue aux écrans, troubles du sommeil, les risques de retard dans l'accès aux soins et de relâchement du suivi préventif. Le HCSP a également souligné que les conséquences économiques de la crise sanitaire, en aggravant la pauvreté des familles et des enfants, avaient mis en lumière et pu amplifier les inégalités sociales de santé.

Il est donc essentiel de disposer d'outils permettant le repérage de ces troubles afin d'agir aussi rapidement que possible.

A partir de la typologie des effets de la crise sanitaire sur la santé des enfants et des jeunes établie par le HCSP, le **ministère des solidarités et de la santé** a élaboré deux grilles :

Points importants : Crise sanitaire et ses effets sur les enfants

Il s'agit également de repérer des signes : notamment des difficultés dans les apprentissages, tristesse, anxiété, stress post-traumatique, addictions, retour difficile à l'école, modifications de comportement en collectif.

Devant un faisceau d'indices de souffrance ou un signe grave et persistant, il conviendra de conseiller aux parents de prendre l'avis d'un professionnel de santé.

Dans cet objectif, une grille de repérage adaptée est proposée **en annexe 2**.

En complément, pour en savoir plus ou orienter les familles et les accompagner dans leur quotidien, vous pouvez consulter et diffuser les liens suivants :

Site de l'équipe de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert Debré: <https://www.clepsy.fr/> et du Psycom : <https://www.psycom.org/>

Site de la mallette des parents de l'éducation nationale <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID277/accompagnement-psychologique-des-eleves>

Pour les professionnels, de l'éducation nationale, le site Eduscol (<https://eduscol.education.fr/2681/crise-sanitaire-accompagnement-psychologique-des-eleves>)

Points importants : Crise sanitaire et ses effets sur les enfants

Annexe 2 : Signes d'alerte pour les professionnels en contact avec des enfants (enseignants, psychologues, professionnels des modes d'accueil, éducateurs) ou les parents

Conséquences de la crise sanitaire sur la santé des enfants :

- Pour les professionnels en contact avec les enfants : être attentifs aux signes essentiels ci-dessous pour alerter les parents.
- Pour les parents : attirer leur attention vers les difficultés particulières de leur enfant et leur conseiller de prendre l'avis d'un professionnel de santé

Tableau : Conséquences de la crise sanitaire et signes d'alerte
(D'après l'avis du HCSP du 17 avril 2020)

	Repérer/Observer/Evoquer
Signes de souffrance psychique	
<i>Modifications du comportement ou aggravations de difficultés antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Repli sur soi, isolement, • Pleurs fréquents, tristesse • Ralentissement ou stagnation des acquis chez le jeune enfant • Anxiété, peurs excessives dans les circonstances de la vie ordinaire • Modifications de comportement en collectif, désintérêt pour les jeux, les activités scolaires, ou les contacts avec les pairs • Comportements agressifs vis-à-vis des autres enfants/des adultes • Aggravation/révélation d'une phobie scolaire, qui peut révéler une situation de harcèlement antérieure, apparition ou aggravation de difficultés d'apprentissage • Troubles du sommeil : cauchemars, terreurs nocturnes
<i>Souffrance exprimée par l'enfant ou ses parents</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Souffrance liée à des événements traumatiques</i> (liés ou non au Covid19 : décès dans la famille, hospitalisation en urgence d'un parent...) : tristesse insurmontable, sentiment de culpabilité • <i>Inquiétudes liées aux difficultés financières, chômage/ activité professionnelle du parent</i> • <i>Anxiété</i> • <i>Idées suicidaires</i> • <i>Plaintes fréquentes</i> : mal au ventre, à la tête.....,
Impacts de la crise sanitaire sur les habitudes de vie et difficultés durables à revenir « à la normale »	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Décrochage scolaire</i>, difficultés d'accès à un environnement numérique adapté • <i>Conséquences des difficultés financières</i> : baisse de qualité de l'alimentation, difficulté pour certaines familles à assurer les besoins primaires

Points importants : Crise sanitaire et ses effets sur les enfants

<p>Liberté Égalité Fraternité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Habitudes alimentaires</i> : excès consommation d'aliments sucrés/gras/salés, insuffisance fruits/légumes ; chez le nourrisson passage prématuré au lait de vache etc.... • Activité physique insuffisante • Constatation d'une prise de poids excessive ou d'un amaigrissement • <i>Ecrans</i> : consommation excessive, difficultés à revenir à la normale /signes évocateurs d'une addiction, • <i>Addictions</i> : aggravation, apparition ou découverte à l'occasion du confinement • Désorganisation du cycle veille/sommeil : exposition insuffisante à lumière naturelle, rythme familial décalé • Accidents domestiques favorisés par le confinement
<p>Chez l'enfant atteint de handicap ou de pathologies chroniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Régression des acquis chez l'enfant handicapé • Les traitements habituels ne sont plus fournis par les parents • Signes de suivi insuffisant/inobservance thérapeutique (crises d'asthme, problèmes de régulation de glycémie chez l'enfant diabétique etc..)
<p>Violences/négligences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signes évoquant des violences physiques ou psychologiques sur l'enfant (parents, fratrie...), il convient d'être attentif à l'apparition de ces signes dans des cellules familiales chez lesquelles ils n'étaient pas repérés avant la crise sanitaire • Exposition de l'enfant aux violences conjugales • Constatation de plaies, blessures, brûlures mal soignées : évoquer une possible maltraitance

 **ALLO, PARENTS EN CRISE**
 eCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

 **N°Vert 0 805 382 300**
 (service et appel gratuits)

PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS EN CRISE

 **APPELEZ-NOUS !**

Du lundi au samedi, 10h-13h et 14h-20h
 Appel anonyme et échanges confidentiels
 Service et appel gratuits

**BESOIN DE PARLER ? UN CONSEIL ?
 UNE QUESTION URGENTE ? ANGOISSES ? DOUTES ?**

 **APPELEZ-NOUS !**



La Fnepe* et son réseau vous proposent **de parler avec un psychologue ou un professionnel de la parentalité** des problèmes que vous rencontrez.



*La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations de soutien à la parentalité.

Avec le soutien de



Direction générale de la cohésion sociale
 Gestion de la crise DDCS - COVID-19